



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français ▼

Patrim : rechercher des transactions immobilières pour aider à estimer la valeur d'un bien immobilier (Simulateur)

Ministère chargé des finances

Vous devez avoir vos identifiants impots.gouv.fr (numéro fiscal et mot de passe).

Aide à l'estimation des biens immobiliers dans le cadre d'une déclaration d'IFI ou de succession, d'un acte de donation ou d'une procédure administrative (contrôle fiscal, expropriation), de la vente ou l'acquisition potentielle d'un bien immobilier ou pour le calcul des aides au logement.

⚠ Attention : Patrim ne couvre pas encore les ventes de biens situés en Alsace-Moselle et à Mayotte.

Accéder au
simulateur ↗

(<https://cfspart.impots.gouv.fr/LoginAccess>)

Vérfifié le 11 décembre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Immobilier : comment connaître le prix au m² d'un logement ou d'un terrain ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16832>)